



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 04 Mai 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

RAPPORTS RECUS :

MATCH AMICAL U11

Match ST THIBAUT 1 – VAL D'EUROPE 1 du 08/04/2023

Considérant le mail du club de ST THIBAUT indiquant qu'aucune feuille de match n'a été établie,

Par ces motifs,

La Commission regrette cet incident et se déclare incompétente en vertu des Articles 25.4 et 25.6 du Règlement Sportif du District de Seine et Marne de Football.

CHANGEMENTS DANS LES LISTES :

VILLEPARISIS U10 et U12

Dossier en cours d'examen

TORCY U10
ST MARD U12 et U11
MELUN U11

Ces 4 demandes sont validées.

DEMANDE DE RAPPORTS :

Critérium U9 Féminin

Match 25394274 ESPOIRS FEMININS – CHELLES AS du 18/03/2023

Lecture de la feuille de match

Considérant que le match n'a pas eu lieu,

Considérant que Espoirs Féminins aurait voulu contrôler les licences,

Considérant que Chelles aurait proposé de présenter les licences avec les photos de Footclubs mais sans que les filles ne soient à coté,

Considérant qu'une joueuse, Emma LAROSE, aurait jouée en U11 F le matin,

Par ces motifs,

La Commission réitère sa demande de rapport, pour le 10/05/23, à :

- Mr Soufian EL JAMEL, éducateur de Chelles

Critérium U13 Espoirs

Poule : HH

Match ENT LONGUEVILLE / SOISY 1 – VARENNES 1 du 15/04/2023

Considérant la réception des rapports de :

- Mr Enzo Guillard, arbitre de la rencontre
- Mr Matt Narayaninsamy, éducateur de l'Ent. Longueville/Soisy
- Mr Ghislain Mathon, Arbitre assistant

La Commission réitère sa demande de rapport pour le 10/05/2023 à

- Mr Gitton Ismael, éducateur de Varennes.

CHALLENGES FUTSAL :

U13 site de MEAUX : absence non avisée des clubs de US TORCY et CLAYE SOUILLY

Application de l'amende forfaitaire de 80€ pour absence sur une finale aux clubs de TORCY et CLAYE SOUILLY

CHALLENGES :

Suite aux vérifications des feuilles de match et des listes de joueurs enregistrées, la commission entérine les qualifications suivantes pour les différentes finales Foot Animation

- **Challenge 77 U10** : Senart Moissy 11, Montereau 11, Moret-Veneux 11, Lognes 11, Gretz Tournan 11, Dammarie 11, Savigny 11, Fontainebleau 11, Val d'Europe 11, Cesson 11, Le Mée 11, Ozoir 11, Dammartin 11, Bussy 11, Nangis 11 et Villeparisis 11

Concernant la poule F, l'équipe de Lieusaint 11 initialement qualifiée sur le tour du 11/03/2023 a été déclarée forfait général par la Commission des compétitions du 04/04/2023. L'équipe suivante au classement, Bussy 11, est qualifiée par la Finale

- **Challenge U11 IDF** : Dammartin 1, UMS Pontault 1, Vaux la Rochette 1, Villeparisis 1, Melun 1, Gretz 1, Savigny 1, Meaux 2, Claye 1, Cesson 1, Torcy 1, Le Mée 1, Senart Moissy 1, Saint Thibault 1, Vaires 1, Saint Mard 1.
- **Challenge 77 U12** : Senart Moissy 11, Val d'Europe 11, Torcy 11, Le Mée 11, Roissy 11, UMS Pontault 11, Melun 11, Lieusaint 11, Vaux Rochette 11, Gretz Tournan 11, Vaires 11, Trilport 11, Meaux 11, Villeparisis 11, Savigny 11, Val de France 11.
- **Jour de Coupe U10/U11** : Mormant 1, Servon 1, Val d'Yerres 1, Ponthierry 1, Val de France 1, Roissy 2, Vaires 11, Trilport 1, Gretz Tournan 2, Brie FC 1, Combs la Ville 1, Ozoir 2, Cesson 2, Montereau 2, Meaux 12 et Othis 11
- **Jour de Coupe U12/U13** : Torcy 14, Val d'Europe 13, Meaux 12, Ponthierry 1, Gretz Tournan 1, Brie FC 1, Coulommiers 1, Melun 13, Roissy 1, Saint Mard 11 ; Champs FC 1, Chelles 11, Olympique du Loing 1, US Boissise Pringy 11, Dammartin 11 et Fontainebleau 1.

Concernant la poule D, le CS Meaux 21 ne pouvant être qualifié au vu de la présence de Meaux 12, l'équipe suivante au classement, Melun 13, est qualifiée pour la Finale.

Concernant la poule F, le CS Meaux 2 ne pouvant être qualifié au vu de la présence de Meaux 12, l'équipe suivante au classement, Chelles 11, est qualifiée pour la Finale.

Concernant la poule H, le VEFC 2 ne pouvant être qualifié au vu de la présence de VEFC 13, l'équipe suivante au classement, Fontainebleau 1, est qualifiée pour la Finale.

- **Challenge IDF U11F** : Espoir Féminin 1, Chelles 1, Nandy Savigny Cesson 1, Senart Moissy 1, Villeparisis 1, Gretz Tournan 1, Meaux 1, Lognes 1.

La réunion de présentation des différentes finales et tirage au sort se déroulera le mardi 09 Mai 2023 à 20h00 au District de Melun